MAISON DEPARTEMENTALE
DES PERSONNES HANDICAPEES

INFOS MDPH11

Lettre d'information de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Aude

N° 37 – septembre 2023

Vous pouvez acceder aux numéros précédents sur le site internet de la MDPH de l'Aude

Edito de Catherine Roumagnac, Directrice de la MDPH de l'Aude :

« Je vous souhaite en forme !

Dans cette Lettre MDPH, vous vous rendrez compte de la richesse de cette rentrée. Le handicap est mis à l'honneur et cela me réjouit ! Tout d'abord, le vernissage de l'exposition accueillie actuellement par la MDPH : des œuvres d'une grande qualité, réalisées par les résidents de la MAS de Pennautier, que je vous invite à venir découvrir. Puis, le parcours handicap organisé par la MDPH en s'appuyant sur des partenaires associatifs, durant les journées de l'Association Nationale des Directeurs d'Action Sociale et de Santé (ANDASS) qui se sont tenues les 27, 28 et 29 septembre derniers et durant lesquelles les participants ont pu découvrir l'Aude autrement, au travers des différents types de handicaps.
En parallèle, l'activité de la MDPH a repris son cours normal avec les 9 permanences : hebdomadaires à Narbonne ou mensuelles (dont 2 administratives). Le baromètre du deuxième trimestre publié par la CNSA est très satisfaisant : l'usager est au cœur de nos priorités.

Bonne lecture ! »

La permanence de la MDPH à Cuxac Cabardès

Une permanence administrative mensuelle,

Depuis le 22 mai dernier, la MDPH de l'Aude réalise une permanence administrative mensuelle dans les locaux de la mairie de Cuxac Cabardès.

Les prochaines permanences

Le lundi 9 octobre
Le lundi 6 novembre
Le lundi 4 décembre

De 8 à 12 heures

Un agent administratif répond à toutes vos questions relatives au suivi de votre dossier, vous aide à compléter votre demande, etc.

Cette permanence complète les 8 autres permanences de la MDPH sur l'ensemble du territoire. 7 permanences sont tenues par des évaluateurs afin que les usagers ayant déposé leur demande ne soient pas contraints de se déplacer à Carcassonne. La 8ème est également une permanence administrative. Elle se tient mensuellement à Trèbes.

Au menu de ce numéro :

Le baromètre MDPH du 2ème trimestre 2023

Le parcours handicap lors des journées de l'ANDASS

Le vernissage des œuvres de l'AFDAIM à la MDPH

En complément d'info
- **La Déconjugalisation de l'AAH**
- **La journée des familles**
- **La journée sur la santé mentale organisée par l'UNAFAM**

Du côté des partenaires
- **RePairs Aidants**
- **Formation, « je débute en autisme »**
- **Les journées nationales handicaps rares**
- **L'école des sports**
- **« Tout compris », la première radio rédigée en FALC**
- **IntimAgir, centre ressource régional**

LE BAROMÈTRE TRIMESTRIEL DES MDPH PAR LA CAISSE NATIONALE DES SOLIDARITÉS POUR L'AUTONOMIE

Ce baromètre, publié par la CNSA, mesure certaines activités des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) et la perception des personnes handicapées et de leurs proches sur leur MDPH. La 11e version, parue en juillet 2023, reflète les résultats du 2ème trimestre 2023.

Un accord signé en 2020

L'amélioration de l'accès aux droits pour les personnes en situation de handicap est un objectif partagé de l'État et des départements. Cette ambition a été formalisée dans le cadre d'un accord de méthode signé entre l'État et l'Assemblée des départements de France lors de la conférence nationale du handicap le 11 février 2020 dont la mise en œuvre s'est traduite par un vaste plan de transformation pour l'amélioration du service rendu.

Un objectif de transparence

Cet accord implique notamment un objectif de transparence vis-à-vis des personnes en situation de handicap et de leurs familles sur leurs relations avec leur maison départementale des personnes handicapées (MDPH), service public essentiel chargé de l'accueil des personnes, de leur information, de l'instruction de leurs demandes, de l'évaluation de leurs besoins, de l'ouverture des droits et de leur accompagnement.

Un baromètre autour de 5 thématiques

C'est dans ce contexte qu'est diffusé un baromètre de suivi des relations entre les MDPH et les personnes en situation de handicap organisé autour de cinq thématiques ; les droits sans limitation de durée (droits à vie) accordés aux personnes, la scolarisation des enfants handicapés, la durée de traitement des demandes : historique des données France entière, l'intensité de l'activité des MDPH, la satisfaction des personnes à l'égard de leur MDPH.

Les résultats de la MDPH de l'Aude

Soucieuse de la satisfaction de ses usagers, la MDPH de l'Aude a à cœur de répondre au mieux aux exigences de la CNSA.
Les résultats complets sont disponibles via le lien suivant : Baromètre CNSA

Thème 1 : décisions d'attribution des droits à vie (pourcentage des décisions et rang de l'Aude en France)

	AAH à vie	CMI invalidité à vie	CMI priorité à vie	CMI stationnement à vie	RQTH à vie
Aude 2ème trimestre 2023	83%	79%	43%	79%	88%
Rang de l'Aude en France	**7ième**	**12ième**	**64ième**	**8ième**	**3ième**

Pour mémoire, la MDPH de l'Aude a fait le choix d'aligner la durée de validité de la CMI priorité sur l'AAH 50/75%, donc sur une durée maximale de 5 ans.

Thème 2 : durée moyenne des droits ouverts en matière de scolarisation (en mois)

	Aude (nombre de mois)	Rang de la MDPH
2ème trimestre 2023	28.5	50ème

Pour mémoire, l'objectif reste à 36 mois pour la durée de validité des décisions de scolarité.

Thème 3 : délais de traitement des demandes en mois (délais décisionnel légal : 4 mois)

	Délai de traitement global	Délai de traitement dossiers enfants	Délais de traitement dossiers adultes	Délai de traitement AAH	Délai de traitement PCH
Aude 2ème trimestre 2023	2,5	2	2,7	2,7	2,6
Rang de l'Aude en France	**8ième**	**3ième**	**9ième**	**8ième**	**1ier**
Moyenne nationale 2022	**4,7**	**4,8**	**4,7**	**4,7**	**5,5**

Thème 4 : Mesure de la Satisfaction des Usagers

	Taux de satisfaction	Nombre de répondants
Aude 2ième trimestre 2023	95%	553
Rang de l'Aude	5ième	26ième

LE PARCOURS HANDICAP LORS DES JOURNÉES DE L'ANDASS

Plus de 12 millions de français souffrent de handicap : ainsi, la MDPH a souhaité profiter des journées de l'ANDASS organisées cette année dans l'Aude afin de mettre à l'honneur le handicap avec l'organisation d'un parcours handicap. L'objectif est de faire découvrir l'Aude « autrement » à travers l'illustration des différents types de handicaps.

Les différents types de handicaps

Le handicap mental, ou déficience intellectuelle se définit par une perturbation du développement mental, dont il résulte un déficit de capacités.
Le handicap moteur englobe toutes les formes de déficiences motrices qui entravent les gestes ou les déplacements. Il peut ainsi s'agir d'un boitement, comme d'une paralysie des membres inférieurs, la paraplégie, ou la tétraplégie.
Le handicap psychique a été reconnu par la loi du 11 février 2005. Ce dernier ne présuppose pas de déficience intellectuelle et apparaît au cours de l'existence. Il existe enfin les maladies invalidantes telles que les maladies respiratoires, auto-immunes, digestives ou infectieuses qui selon leur évolution peuvent avoir un impact plus ou moins important sur l'organisme, mais aussi sur les activités du quotidien, les conditions de travail.
Le handicap sensoriel se divise en 2 catégories :
Le handicap auditif se traduit par une surdité, partielle ou totale.
Le handicap visuel concerne les personnes aveugles ou malvoyantes.

L'ANDASS, association nationale des directeurs d'action sociale et de santé

est une association professionnelle.
L'ANDASS porte l'ambition du développement social, du travail collectif, de l'accompagnement global des personnes dans leur parcours vers l'autonomie.
L'ANDASS favorise les partenariats d'action et les coopérations.
L'ANDASS participe, par ses analyses et ses propositions concrètes issues de la diversité des territoires, à la modernisation d'un service public de proximité et de qualité. Pour les prochaines années, elle souhaite construire avec ses nombreux partenaires « Une action publique sobre et de qualité au service des personnes ».

Le Parcours handicap, de Carcassonne à Leucate

Les participants ont été invités à découvrir la cité de Carcassonne, en joëlette afin de se familiariser avec le handicap moteur. La visite du monument historique était commentée en langue des signes française.

A la fin de la visite, directeurs et directrices se sont retrouvés à la MDPH pour un goûter à l'aveugle proposé par l'association Entre Vue Audoise.
L'objectif était ici l'illustration du handicap visuel.

Les participants ont ensuite rejoint Narbonne où ils ont visité le musée des Archevêques qui a travaillé sur une exposition avec le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) de Narbonne. Un GEM est un groupe d'adhérents qui s'adresse à toutes personnes souffrant d'un trouble psychique.

Le lendemain, l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) des 3 terroirs de Narbonne proposait une dégustation de son vin, reconnu par les plus grands restaurateurs de la région.

LE VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DE L'AFDAIM

La MAS MALLEVILLE de Pennautier est un établissement qui accueille des adultes handicapés en situation de grande dépendance et propose des services de soins, d'éducation et de formation.

La MDPH, un lieu d'art

La MDPH a l'habitude d'accueillir diverses expositions, aussi bien dans ses couloirs que sur ses murs extérieurs. Sont actuellement exposées les œuvres des enfants et adolescents de l'IME des hirondelles à l'extérieur et celles des résidents de la MAS MALLEVILLE à l'intérieur. Les œuvres accueillies à la MDPH sont toujours de très grande qualité, elles ont beaucoup de succès et sont quelques fois à la vente pour le plus grand plaisir de tous.

Une visite suivie d'un goûter

Les résidents de la MAS ont pu expliquer leurs œuvres avant de partager un goûter convivial en salle CERS à la MDPH.

EN COMPLÉMENT D'INFO

LA DÉCONJUGALISATION DE L'AAH À COMPTER D'OCTOBRE

Pour de nombreuses personnes en situation de handicap vivant en couple, la déconjugalisation de l'AAH se traduira par une hausse de leur prestation. Cette réforme favorise l'autonomie des personnes handicapées qui bénéficieront, à partir du 1er octobre 2023, d'une allocation individualisée sans dépendre du conjoint et de ses ressources.

Les objectifs de la déconjugalisation

La déconjugalisation de l'Allocation adulte handicapé (AAH) a été votée, le 16 août 2022, à l'unanimité par les parlementaires. Le décret a été validé le 28 décembre 2022 en Conseil d'Etat. Cette loi a deux grands objectifs :

- Favoriser l'indépendance financière du bénéficiaire d'AAH vis-à-vis de son conjoint ;
- Augmenter le pouvoir d'achat : les bénéficiaires d'AAH verront leur droit augmenter, 80 000 nouveaux bénéficiaires pourraient percevoir un droit.

La déconjugalisation en pratique

Concrètement, la déconjugalisation se traduira par le fait de ne plus prendre en compte la présence du conjoint, ainsi que ses ressources, dans le calcul de la prestation. Cette mesure s'appliquera donc uniquement aux bénéficiaires d'AAH vivant en couple. La prise en compte des enfants à charge restera identique.

Aussi, pour les bénéficiaires d'AAH actuels, lorsque les ressources du conjoint sont faibles, la mise en place de cette réforme ne devra pas engendrer une perte de droit. Pour ne pas avoir de diminution de droit, le système informatique de la Caf va donc effectuer une comparaison des deux dispositifs et faire basculer le dossier dans le dispositif le plus avantageux pour l'allocataire.

Concernant les nouvelles demandes

Pour les nouveaux droits, postérieurs à la mise en place de la réforme, la déconjugalisation sera appliquée de facto.

Pour permettre au plus grand nombre de bénéficier de ces nouveaux droits, le Gouvernement et la Caisse nationale des allocations familiales ont lancé une campagne « d'aller-vers », à destination des personnes qui sont désormais éligibles à l'AAH grâce à la réforme. Elles seront invitées à actualiser leur situation administrative sur le site de la CAF et de la MSA.

La mise en application

Cette réforme entrera en application le 1er octobre 2023.

La déconjugalisation en vidéo

La CAF met disposition une vidéo très brève expliquant la déconjugalisation. Vous trouverez la vidéo via le lien Vidéo : la déconjugalisation expliquée

La plaquette d'information est disponible via le lien suivant Plaquette d'information déconjugalisation

LE REAAP ORGANISE LA FÊTE DE LA FAMILLE

Piloté par le Conseil départemental et la Caisse d'allocations familiales, le Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) a pour objectif de renforcer les compétences des parents dans leur rôle vis-à-vis de leurs enfants à travers le dialogue et l'échange.

LE REAAP est un réseau qui rassemble des parents, des associations et des institutions qui souhaitent se rencontrer, échanger et développer des projets en direction des familles.

La fête de la famille

Parce que jouer est une nécessité, le REAAP, en partenariat avec le Conseil départemental, la CAF, la MSA et bien d'autres proposent une journée de la famille qui se déroulera le **7 octobre** prochain à **Narbonne**.

Lors de cette après-midi, des jeux, des ateliers lectures ainsi que des ateliers créatifs seront proposés à des jeunes de tous âges.

Les coordonnées utiles

Référente REAAP
Département de l'Aude
Allée Raymond-Courrière
11855 CARCASSONNE Cedex 9
04 68 11 67 16

SAVE THE DATE

LA SEMAINE D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE ORGANISÉE PAR L'UNAFAM

L'UNAFAM Association reconnue d'utilité publique, accompagne l'entourage des personnes vivant avec des troubles psychiques depuis 1963. Accueillir, soutenir, former, se battre pour l'effectivité des droits des personnes concernées et de leurs familles et lutter contre les préjugés sont les missions auxquelles s'attellent, sur tout le territoire 1 800 bénévoles formés avec l'aide de professionnels. L'UNAFAM rassemble plus de 15 000 adhérents et propose un accompagnement par des pairs dans 300 points d'accueil pour briser l'isolement.

La 34ième édition nationale des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM)) se déroule du 9 au 22 octobre et a pour thème "à tous les âges de la vie ma santé mentale est un droit". Dans ce cadre, L'Unafam Aude organise deux événements sur Carcassonne pour lever le tabou sur la santé mentale des enfants et des adolescents.

Le programme

Jeudi 12 octobre : soirée ciné au Colisée sur le thème du harcèlement scolaire avec ses conséquences psychologiques sur l'enfant et l'adolescent autour du film un Monde de Laura Wandel, projection suivie d'un débat animé par un pédopsychiatre.

Vendredi 20 octobre : soirée-débat à la maison des familles (Udaf) sur le thème de l'adolescence et de ses dangers, débat animé par une psychologue clinicienne.

Ces évènements, entièrement gratuits sont ouverts à tous.

Les coordonnées utiles

Pour toute information relative aux permanences à l'usage de parents et amis de malades psychiques sur Carcassonne, Limoux et Narbonne. 11@unafam.org

DU CÔTÉ DES PARTENAIRES

RePairs aidant Par APF France Handicap

RePairs Aidants est une action de sensibilisation-formation à destination de parents, conjoints, frères, sœurs,… qui apportent de l'aide à un proche en situation de handicap et sont ainsi en position d'aidant familial.

L'action de sensibilisation formation

Cette action propose 10 thèmes de sensibilisations-formations co-animés par un professionnel et un aidant.

- Être aidant familial : les répercussions familiales, professionnelles et sociales
- Se maintenir en bonne santé
- La complémentarité aidants familiaux – professionnels : comment s'entendre ?
- Autour de l'annonce : Pourquoi moi ? Pourquoi nous ? Pourquoi dans ma famille ? Pourquoi ? …
- Être aidant familial aux différentes étapes de la vie de la personne aidée : à chaque étape de nouvelles interrogations
- Les aides et les droits des aidants familiaux : comment les trouver, comment s'y retrouver ?

Les approches techniques et pratiques :

- Manutention du corps humain
- Alimentation et diététique
- Aides à la communication
- Aménagements, entretien du fauteuil roulant, du fauteuil roulant électrique

Dans chacune des 10 thématiques proposées sur les territoires, il s'agit d'associer les savoirs de l'expérience vécue par les aidants et les savoirs plus théoriques des formateurs professionnels.

Des actions entièrement gratuites

Ces sessions sont gratuites. Elles s'adressent à tous : parents, conjoints, frères, sœurs, etc. qui apportent de l'aide à un proche en situation de handicap et sont ainsi en position d'aidant familial.

FORMATION « JE DÉBUTE EN AUTISME », PAR LE GROUPEMENT NATIONAL DES CENTRES RESSOURCES AUTISME

Le Groupement National des Centres Ressources Autisme (GNCRA) est la tête de réseau nationale des Centres Ressources Autisme (CRA) et a pour mission d'outiller, de structurer et d'harmoniser la qualité des services rendus par le réseau des CRA.

Le Campus du GNCRA s'adresse aux professionnels, aux personnes avec Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) et aux proches aidants.
Cette nouvelle plateforme de formation proposera à terme des parcours de formation thématiques.

Pourquoi cette formation ?

Parce qu'on a tous débuté en autisme, parce qu'on s'est tous retrouvé avec des questions sans savoir à qui les poser, parce qu'on a tous besoin de se sentir rassuré dans les décisions que l'on prend, le GNCRA vous propose cette formation accessible gratuitement sur simple inscription.

Le contenu de la formation se divise en 7 étapes :

1. Je m'inquiète pour mon enfant : quels sont les signes d'autisme ?
2. Comment se déroule un diagnostic de TSA ?
3. Quel accompagnement après un diagnostic de TSA ?
4. Construire le parcours de vie et l'accompagnement de mon enfant
5. Accès à la scolarisation
6. Accès aux droits
7. Droit au répit

Chaque séquence de formation, d'une durée de 30 minutes est accessible sur simple inscription via le lien suivant : Inscription à la formation "je débute en autisme"

LES JOURNÉES NATIONALES HANDICAPS RARES

Sous le haut patronage de Madame Fadila KHATTABI, Ministre déléguée chargée des personnes handicapées, les Journées Nationales Handicaps Rares 2023 se tiendront les 8 et 9 novembre au Centre des Congrès de Lyon avec pour thématique l'innovation.

L'objectif de ces journées

Ces journées ont pour objectifs de valoriser les coopérations, les recherches, les innovations et les savoirs expérientiels. Elles permettront d'actualiser les connaissances dans le champ des handicaps rares, ajuster en continu les pratiques pour améliorer la qualité de vie des personnes concernées.

L'organisation

Organisées sur 2 jours dans 5 salles en simultané, le public peut choisir entre 10 différentes thématiques, tels que la communication alternative et améliorée, la coordination de parcours complexe, l'habitat inclusif, l'amélioration de la vie des personnes sourdaveugles, etc.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 16 octobre 2023 via le lien inscriptions

Les tarifs

80€ pour les personnes en situation de handicaps rares, leurs aidants (Les frais d'hébergement et de déplacement sont pris en charge par le GNCHR > voir conditions sur la plateforme d'inscription)
350€ pour les professionnels

L'ÉCOLE DES SPORTS PAR LE COMITÉ HANDISPORT DE L'AUDE

Le Comité Handisport de l'Aude relance Handi'school ! Une école des sports à destination des jeunes âgés de 10 à 18 ans en situation de handicap moteur et/ou sensoriel

L'objectif

L'occasion pour les jeunes de découvrir de nouvelles activités tout en créant du lien ! Les activités sont mises en place, réfléchies en fonction des capacités et des propositions de chacun.

Où et quand ?

Sur un crénau de 1h30, un mercredi sur sur deux au gymnase Camille Saint Saëns à Carcassonne.
Au programme : sports collectifs, tir à l'arc, golf, équitation etc.

Les contacts

Par téléphone : 04.68.47.28.56
Par mail : cd11@handisport.org

« TOUT COMPRIS ! » LA PREMIÈRE RADIO RÉDIGÉE EN FALC

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et la radio Vivre FM s'associent pour diffuser chaque semaine une émission de radio destinée à toutes celles et tous ceux qui ont des difficultés à suivre l'actualité telle qu'elle est racontée dans les flashs et journaux traditionnels à la radio.

Une révolution sur les ondes radio !

Depuis le 16 septembre 2023, la CNSA et Vivre FM facilitent l'accès à l'actualité au travers d'un programme radio dont la particularité est d'être rédigé en Facile A Lire et à Comprendre (FALC). Cette émission d'un genre nouveau s'intitule très justement « Tout compris ! ».
D'une durée d'une quinzaine de minutes, elle prend la forme d'une revue de presse diffusée plusieurs fois pendant le week-end. Première diffusion tous les samedis à 09h00.

À la tête de ce programme…

Un duo composé de Maelle Coudert, coordinatrice de relecture – traductrice et animatrice d'ateliers FALC et Jeanne Métivier, journaliste radio et porteuse de trisomie 21.

Le constat

Certaines personnes concernées par une déficience, un trouble ou un manque éducatif ne comprennent pas les informations diffusées par les médias audiovisuels français. Elles ne comprennent ni les informations elles-mêmes, ni leur historique, ni les conséquences qu'elle peuvent avoir sur leur quotidien.
En cause, la forme des informations diffusées.
Il s'agit là d'un défaut d'accessibilité à l'information auquel Vivre FM et la CNSA veulent remédier en produisant cette émission hebdomadaire d'actualité rédigée en FALC et lue par une journaliste directement concernée par cette question d'accessibilité.
Les podcasts de l'émission ici.

INTIM AGIR CENTRE RESSOURCE REGIONAL

Le Centre Ressource régional sur la vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de Handicap INTIMAGIR s'est vu confié par l'Agence Régionale de Santé le déploiement du Dispositif d'Accompagnement à la Périnatalité et à la Parentalité pour les personnes en situation de Handicap (DAPPH) en Occitanie, prévu par l'instruction nationale du 14 mai 2021.

Les missions

Les centres ressources INTIMAGIR écoutent, informent et orientent les personnes en situation de handicap sur :

- La vie intime, affective, sexuelle ;
- La parentalité ;
- Les violences sexistes et sexuelles.

Contact,

cr-intimagir.occitanie@outlook.fr

L'objectif de ce dispositif est de permettre aux personnes en situation de handicap de vivre une parentalité complète et épanouie. Le développement de ce nouveau dispositif se fera en subsidiarité avec les acteurs intervenant sur cette thématique et en articulation étroite avec eux. Il s'adressera à la fois aux (futurs) parents en situation de handicap, à leurs proches-aidants mais aussi aux professionnel (s).

A VENIR

3 octobre 2023 : Le lycée professionnel agricole La Rouatière organise le forum des associations, des collectivités et des établissements de service. Pour vous inscrire : Inscription forum La Rouatière

3 octobre 2023 : Lancement de la campagne de vente de brioches par l'AFDAIM.
Elles seront en vente du 9 au 15 octobre. L'argent récolté permet d'organiser des sorties au bénéfice de personnes en situation de handicap intellectuel.

16 et 17 novembre 2023 : La PMI et la Direction Enfance famille du Département de l'Aude vous proposent un colloque sur « l'attachement, les 1000 premiers jours, quel lien pour la vie » en salle Gaston Defferre à l'hôtel du Département.

Si vous souhaitez faire paraître une annonce, merci d'envoyer votre information sous la forme d'une affiche par mail à **mdphinfo@aude.fr.**

MDPH de l'AUDE 18 rue du Moulin de la Seigne 11855 CARCASSONNE cedex 9

Téléphone 0800 77 77 32

Mail mdph@aude.fr

Site internet https://mdph.aude.fr/